



Le Francilophone

LETTRE D'INFORMATION DE BRUITPARIF,
LE CENTRE D'ÉVALUATION TECHNIQUE DE
L'ENVIRONNEMENT SONORE EN ÎLE-DE-FRANCE

#41

4^E TRIMESTRE 2022

Partageons nos réactions par 7

Toujours par voisinage de 7 personnes
(rassimblées par un même numéro)

Quels sont vos principaux constats ?

Quelles sont vos principales prises de conscience ?

En reprenant vos cellules collaboratives spontanées
partagez vos réactions sur ces 18 années :
exprimez 3 réactions pour nourrir la réflexion de cette journée.

Partagez chacun votre tour : 30" chacun.
Et convergez sur 3 Réactions communes



OBJECTIF 2027

ENVIRONNEMENT SONORE :
LES ÉVOLUTIONS EN COURS

2040 : ENFER OU PARADIS ?

BRUITPARIF A 18 ANS !

LA FEUILLE DE ROUTE
2023-2027

DU LOCAL À
L'INTERNATIONAL

en bref

L'Anses dit OUI au projet GENIFER

Améliorer la connaissance sur les facteurs acoustiques qui interviennent dans la gêne ressentie par les riverains vis-à-vis du bruit généré par le trafic ferroviaire, telle est l'ambition du projet GENIFER qui vient de démarrer, suite à sa sélection par l'Anses dans le cadre de son appel à projet de recherche Environnement-Santé-Travail de 2022. Coordonné par Bruitparif et associant SNCF Réseau et l'Université Gustave Eiffel comme partenaires, le travail consiste à développer un protocole d'enquête et à le tester auprès d'une soixantaine de riverains de voies ferroviaires, recrutés sur un site pilote en Île-de-France. Ce projet, d'une durée de deux ans, devrait permettre de disposer pour la première fois d'éléments factuels d'appréciation des facteurs acoustiques explicatifs de la gêne, recueillis directement auprès de riverains exposés de manière chronique au bruit ferroviaire. Les résultats de ce projet seront une aide précieuse pour juger de la pertinence des indicateurs de bruit événementiel qui ont été introduits par l'arrêté du 29 septembre 2022 (www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046473308) à titre expérimental sur une période de trois ans.

Quartier Halles-Beaubourg-Montorgueil : le diagnostic du bruit récréatif est disponible

Pour la première fois en France, une cartographie du bruit lié à la vie récréative a été réalisée. Ce travail pilote, conduit par Bruitparif sur le quartier Halles-Beaubourg-Montmartre pour le compte de la mairie de Paris Centre, a permis d'identifier les secteurs à forts enjeux, d'estimer la part de population du quartier susceptible d'être gênée en soirée ou perturbée dans son sommeil la nuit par le bruit des activités récréatives et de dresser une comparaison avec les enjeux liés au bruit routier. Pour ce faire, Bruitparif a développé un premier modèle d'estimation du bruit produit par les activités récréatives en s'appuyant sur les données collectées par une vingtaine de capteurs de bruit qui avaient été déployés dans le quartier durant l'été 2022. Le rapport complet ainsi que la note de synthèse sont disponibles sous le lien suivant : www.bruitparif.fr/publication-d-une-cartographie-pilote-du-bruit-lie-aux-activites-recreatives/

Trois nouvelles stations pour la surveillance du bruit lié au trafic aérien

Durant les mois d'octobre et de novembre 2022, Bruitparif a renforcé son réseau de mesure du bruit lié au trafic aérien en lien avec les aéroports du Bourget et de Paris-CDG, avec le déploiement de trois stations supplémentaires : la première à Chatou (78), la seconde à Maisons-Laffitte (78) et la troisième à Garges-lès-Gonesse (95). Les capteurs installés reposent sur la technologie « méduse » de Bruitparif. Les données de ces stations sont consultables au sein de la plateforme SURVOL (<http://survol.bruitparif.fr>). Avec ces trois nouvelles stations, le réseau de Bruitparif compte désormais 32 stations dédiées à la surveillance du bruit d'origine aéroportuaire en Île-de-France.

agenda

16 au 29 janvier 2023

20^e édition de la Semaine du son de l'Unesco, autour du thème « Savoir écouter, savoir se parler ». Bruitparif participera à la conférence-débat « Maîtriser notre environnement sonore urbain » qui aura lieu le jeudi 19 janvier. www.lasemaineudson.org

27 janvier 2023

Réunion du Conseil scientifique de Bruitparif

9 février 2023

Assemblée générale de Bruitparif

3 mars 2023

Journée internationale de l'audition.

www.who.int/campaigns/world-hearing-day/2023

9 mars 2023

26^e édition de la Journée nationale de l'audition, dont le thème « Petites oreilles, grands risques » sera centré sur l'audition des enfants.

www.journee-audition.org/la-campagne/la-campagne-presentation.html

” edito

Les périodes de fêtes sont celles des bonnes résolutions et des vœux. Les anniversaires aussi. Et nous fêtons à la fois les 18 ans de Bruitparif et la nouvelle année.

Je vous souhaite donc à toutes et à tous, chers amis lecteurs du Francilophone, une année 2023 plus belle et plus heureuse que ne l'a été 2022. Et ce ne sera probablement pas difficile vu les épreuves que nous avons collectivement traversées. Et je le fais d'autant plus volontiers que si vous lisez ce magazine, c'est probablement que vous faites partie de l'ensemble de nos membres, de nos équipes, de nos partenaires, de nos amis, ou de nos relais, bref, de notre écosystème, comme on dit parfois pour évoquer des interactions multiples aux bénéfices mutuels. C'est donc aussi que vous participez à notre action, que d'une certaine manière — la vôtre, quelle qu'elle soit — vous y contribuez. Bonne année 2023, donc, et merci de nous aider à lutter contre les nuisances sonores. J'espère que vous continuerez à nous accompagner dans les années à venir car nous avons besoin de vous — il y a tant à faire.

Les vœux ou les résolutions sont une manière de se projeter dans un futur souhaitable ou souhaité. Mais pour voir plus loin, il fallait prendre un peu de recul, et nous avons voulu prendre une grande inspiration, avec un séminaire que nous avons organisé le 21 novembre — une grande partie des pages que vous allez lire en sont issues — pendant lequel nous avons demandé à nos membres, à vous, donc, à quoi pouvait ou devrait ressembler notre avenir.

Nous avons donc demandé à des experts leur avis pour analyser les tendances principales. Et nous avons cherché à imaginer des scénarios plutôt que de tenter des prévisions. Mais l'avenir sera aussi ce que nous en ferons. En général, comme société. Mais aussi plus particulièrement pour la communauté du bruit : serons-nous capables de donner à notre cause l'écho qu'elle mérite et trouverons-nous les moyens de la faire progresser, qu'ils soient techniques, sociaux ou politiques ?

Pour préparer Bruitparif aux transformations nécessaires, nous avons préparé un plan stratégique pour les années à venir. L'exercice est important parce que nous sommes à un moment crucial : l'opinion publique, avec les confinements, a goûté au calme et est



dorénavant davantage sensibilisée au bruit.

Le soutien de la Région et son engagement sur le Plan régional Santé Environnement, mais aussi la nomination de mon prédécesseur, Robin Reda, député, à la tête du Conseil national du bruit, ouvrent des opportunités. Les progrès technologiques, dont les hydres et les méduses mises au point par Bruitparif, mais aussi, les enrobés acoustiques, ou les motorisations moins bruyantes laissent entrevoir des solutions...

Tout cela laisse espérer que nous puissions faire de grandes choses ensemble. C'est donc le moment d'être ambitieux, au sens positif du terme, c'est-à-dire désirer réussir avec passion. C'est ce que je nous souhaite, pour 2023 et les années à venir.



Olivier Blond

Président de Bruitparif

Conseiller régional d'Ile-de-France

Délégué spécial à la santé
environnementale et à la lutte
contre la pollution de l'air
à la Région Île-de-France

Des évolutions tendanciellees plutôt favorables

Le 21 novembre 2022, les membres de Bruitparif se sont rassemblés dans la convivialité pour un séminaire participatif visant à dessiner l'avenir de leur structure pour les cinq années à venir. La journée a commencé par explorer les évolutions en matière d'environnement sonore.

L'environnement sonore de l'Île-de-France continue à évoluer au gré des changements sociétaux et se modifiera au fil des décennies à venir. Alors que les citoyens y sont de plus en plus attentifs, certaines tendances d'évolution sont d'ores et déjà prévisibles. Ainsi, il y a un siècle, le fond sonore était pour l'essentiel produit par des animaux — chevaux, surtout — ainsi que par les voix humaines et les activités artisanales. Ce paysage a fortement évolué d'abord avec l'industrialisation, puis avec le développement des transports. Ainsi, en 1957, une enquête menée en France établissait que les bruits qui fatiguaient le plus étaient liés aux deux-roues motorisés (38 %) suivis de la télévision des voisins (14 %), des portes qui claquent (12 %), du trafic aérien (12 %), puis de la route, des klaxons et des disputes entre voisins.

Depuis les années 1950, donc, certaines choses n'ont guère changé, mais d'autres ont connu des évolutions importantes : la circulation automobile a beaucoup augmenté, tout comme le volume des transports aériens, alors que les activités artisanales et industrielles se sont éloignées des centres-villes et que les sons amplifiés sont devenus très courants.

Points noirs et points verts

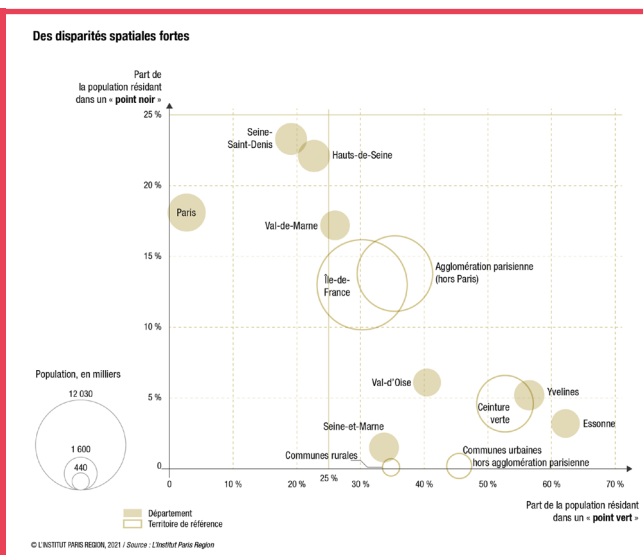
Voici pour un aperçu de l'histoire du paysage sonore en ville. Pour autant, l'Île-de-France ne se résume pas aux milieux urbains denses. Son territoire est très varié

et les points noirs et verts environnementaux (présence d'au moins trois pollutions ou nuisances environnementales ou au contraire d'au moins trois aménités vertes) y sont distribués de façon inégale (Figure 1). Alors qu'au niveau régional, 12 % de la population est concernée par un point noir et que 30 % environ vivent auprès des points verts, à Paris, entre 15 % et 20 % de la population est soumise à un point noir, alors que 5 % des Parisiens vivent dans un point vert. Mais dans l'Essonne, plus de 60 % des habitants vivent dans un point vert, contre moins de 5 % dans le périmètre d'un point noir.

de vie. Du reste, le Schéma directeur régional de l'Île-de-France est en cours de révision et permet de dessiner les grandes tendances en la matière.

En termes d'utilisation de l'espace, la loi vise le Zéro artificialisation nette en 2050, donc la densification de l'habitat au niveau national. De ce point de vue, l'Île-de-France connaît une hausse de la densité de l'habitat à l'hectare depuis les années 2000. Cela pourrait conduire à une augmentation de certains bruits, par exemple de voisinage : la densification doit donc être accompagnée. Mais surtout, celle-ci est

Figure 1 : Parts de population résidant dans un point noir ou dans un point vert environnemental en fonction des territoires d'Île-de-France (source : Institut Paris Region, 2021)



En ce qui concerne le bruit, la prise de conscience évolue à présent rapidement et les données s'accumulent, y compris sur le coût social du bruit dans notre région. Dans ce contexte, le Conseil régional d'Île-de-France entend améliorer partout les cadres

appelée à se concentrer autour des transports en commun, notamment autour du futur réseau de métro Grand Paris Express, qui favorisera les déplacements via les mobilités douces et les rabattements en véhicules individuels depuis les zones plus éloignées.

Progrès techniques à prévoir

Les sources primaires de bruit, en particulier des transports, sont donc appelées à évoluer de façon importante, ce qui pourrait globalement contribuer à un certain apaisement des environnements sonores, y compris en lien avec une électrification massive du parc des véhicules particuliers. Néanmoins, l'évolution des transports dépendra grandement des choix collectifs : l'Ademe a ainsi dessiné quatre grands scénarios de mobilité pour atteindre la neutralité carbone en France d'ici à 2050 (👁 encadré). Selon le scénario le plus sobre, les distances en kilomètres par jour et par personne pourraient baisser de 32 % de 2015 à 2050, mais en vertu du scénario faisant la part la plus belle aux moyens technologiques, celles-ci pourraient augmenter de 28 % (👁 figure 2).

Dans tous les cas de figure, plusieurs progrès technologiques devraient néanmoins se poursuivre. L'on devrait assister à la poursuite de l'amélioration de la connaissance et de l'utilisation des matériaux vertueux : isolation phonique, enrobés de chaussées, écrans antibruit, pneumatiques ou encore matériaux biosourcés. Il est aussi possible d'espérer des évolutions réglementaires et des progrès dans leur mise en œuvre. L'application de la directive européenne sur le

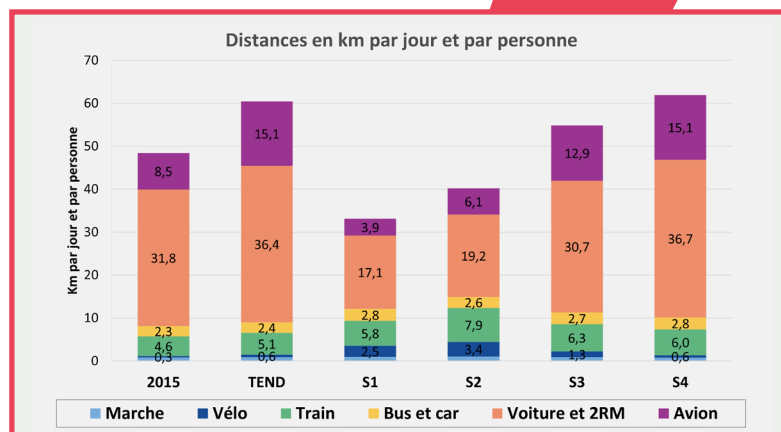


Figure 2 : Évolution de la demande voyageurs selon les quatre scénarios dessinés par l'Ademe pour atteindre la neutralité carbone en 2050 en France (source : Ademe)

bruit dans l'environnement devrait être consolidée, et de nouveaux textes réglementaires pourraient être adoptés sur l'amélioration de la qualité acoustique des immeubles et des quartiers en parallèle de la résorption des points noirs de bruit. À condition que les nouvelles sources de bruit, telles que celles liées aux drones de livraison et aux taxis volants ainsi qu'au développement des « dark kitchens », par exemple, soient maîtrisées.

Enfin, de meilleures connaissances sont à attendre sur l'exposition et les effets physiologiques, psychologiques, sociaux et comportementaux du bruit, et plus généralement sur ses effets sanitaires. On peut espérer une vraie prise en compte du bruit dans l'urbanisme, par exemple via les permis de construire,

mais aussi dans le cadre des projets d'aménagements urbains, notamment en intégrant l'acoustique de manière systématique dès la phase d'assistance à maîtrise d'ouvrage et en imposant un axe bioacoustique dans chaque projet.



Transition(s) 2050 : quatre scénarios pour la mobilité

Fin 2021, l'Ademe a dessiné quatre scénarios pour atteindre la neutralité carbone en 2050 dans le secteur de la mobilité en France. Ces scénarios sont très distincts : Génération frugale, Coopérations territoriales, Technologies vertes et Pari réparateur. Les premiers misent avant tout sur le ralentissement des mobilités et la baisse des transports les plus polluants, les derniers faisant le pari d'une amélioration technologique de plus en plus forte.

Dans tous les cas, et alors que le scénario tendanciel laisse prévoir une hausse des volumes de transport, notamment aérien, les quatre scénarios de l'Ademe anticipent une rationalisation croissante des transports. Les principaux leviers d'actions sont la modération de la demande, le report modal, le meilleur remplissage des véhicules, l'amélioration de leur efficacité énergétique et la modération de leur vitesse, les énergies devenant globalement moins carbonées grâce à l'évolution des technologies. Selon les quatre scénarios de l'Ademe et à des degrés variables, les véhicules électriques se généraliseront d'ici à 2050 en France, et les impacts sur la réduction de la pollution sonore devraient être globalement positifs, notamment pour les trajectoires les plus sobres.

Encadré

Horizon 2040 : enfer ou paradis ?

Au cours du séminaire du 21 novembre 2022, les membres de Bruitparif ont été invités à élaborer collectivement deux visions opposées de ce que pourrait devenir l'environnement sonore en Île-de-France en 2040. Comptes rendus de deux scénarios très contrastés.

Les adhérents de Bruitparif ont le 21 novembre 2022 d'abord réfléchi à ce qui pourrait être leur cauchemar dans 18 ans. Selon cette sombre perspective, hormis quelques privilégiés, chacun souffre du bruit en 2040. Malgré les vœux pieux et les bons sentiments, le bruit a continué d'évoluer dramatiquement : c'est une terrible pollution ! En cause, l'intensification des mauvaises tendances actuelles, et même l'apparition de nouvelles sources sonores. Et puis, les associations de défense de l'environnement ont disparu, et la recherche sur les effets du bruit a complètement cessé.

La dystopie, ou quand l'enfer, c'est les autres

Selon cette première anticipation pessimiste, la population francilienne a beaucoup augmenté en 2040 et vit entassée dans des immeubles qui se sont dégradés, parce que rien n'a été fait pour les rénover : ils sont donc à la fois bruyants et énergétiquement inefficaces. Les règles élémentaires d'un urbanisme de qualité ont été abandonnées, le réchauffement climatique s'est fortement accru et la végétation et les oiseaux ont pour ainsi dire disparu — hormis les corneilles, dont le cri rauque n'est guère apprécié. En parallèle, l'urbanisation anarchique a fait reculer la forêt et il est devenu presque impossible de se promener dans des lieux apaisés.

La situation s'est aussi aggravée en ce qui concerne les transports. Les véhicules électriques sont restés très minoritaires, le trafic routier a explosé et les voiries se sont dégradées. Le fret aérien et ferré est devenu délirant, jour et nuit, et rien n'a été fait pour en limiter les émissions sonores. Le trafic de voyageurs aériens a été multiplié par dix et plusieurs petits aérodromes franciliens sont devenus des aéroports de plus en plus desservis par des hélicoptères et des taxis volants.

Qui plus est, le train est le plus souvent défectueux, bruyant, le TGV n'étant plus réservé qu'à une élite. Les transports en commun sont devenus très rares et très coûteux. Rien n'a été fait non plus pour faciliter les déplacements à pied ou à vélo. En revanche, les drones de livraison bruyants sont partout, tout comme les enseignes

publicitaires sonorisées, et le bruit de fond est incessant. Les très nombreux télétravailleurs sont coincés dans leurs appartements envahis par la musique et les conversations à haute voix des voisins, et ne peuvent plus ouvrir la fenêtre pour s'aérer du fait du bruit extérieur. Quant aux enfants, ils sont eux aussi rivés sur leurs écrans : en effet, l'école élémentaire a disparu.

BRUIT SUR LA VILLE



Exemple de restitution du scénario pessimiste dystopique

CALME STAPS ET VOLUPTE



Exemple de restitution du scénario
optimiste utopique

Pour tenter d'offrir un dérivatif à une population qui déprime, les bars se sont multipliés et ne sont plus tenus de fermer la nuit. Les discothèques d'été sont nombreuses sur les toits, et sous la pression des lobbies, toute réglementation du niveau sonore a été abandonnée, y compris en ce qui concerne les *smartphones* et autres appareils d'écoute portatifs. Les commerces de quartier et les services de santé de proximité ont disparu en faveur des hypermarchés lointains, de la livraison à domicile et des super-cliniques.

En conséquence, le bruit est devenu omniprésent, engendrant anxiété, dépression, violences intra-familiales et troubles de l'audition, et la Sécurité sociale ne peut plus faire face. Résultat : le bruit est devenu un fléau public et contribue à un fort recul de l'espérance de vie.

Une utopie : le règne du calme en Île-de-France

Heureusement, les membres de Bruitparif ont aussi dessiné une prédiction plus heureuse. Le bruit a été vaincu en 18 ans et les actions engagées de toutes parts ont porté leurs fruits : ce n'est plus une pollution ! Selon ce scénario optimiste, en 2040, chaque région française dispose d'un observatoire public du bruit, et

la réglementation garantit un droit opposable au calme. Le bruit a fait l'objet de recherches scientifiques très poussées et les mentalités ont beaucoup évolué. Concrètement, chacun vit dans des espaces apaisés, que ce soit à domicile, à l'école ou au travail. Les sources sonores ont beaucoup diminué et l'urbanisme a été totalement repensé.

Il n'existe plus de véhicule thermique et toutes les chaussées sont équipées de revêtements acoustiques. La vitesse est limitée à 30 km/h dans toutes les zones habitées et les deux-roues sont silencieux. Le périphérique parisien a été transformé en un boulevard urbain végétalisé où il est possible de se déplacer à pied, avec des trottinettes ou grâce à des vélos mis gratuitement à disposition par la Région, et les joggers y sont nombreux. Toutes les autoroutes sont équipées de murs antibruit et les autobus et trains sont devenus silencieux grâce aux progrès techniques, mais aussi parce que les voyageurs sont tous devenus très attentifs au confort de leurs voisins. Comme le covoiturage, les transports en commun se sont généralisés et le travail est désormais le plus souvent proche du domicile.

Les logements et les bureaux ont tous été rénovés du point de vue phonique et thermique, et les règles d'urbanisme permettant de limiter la diffusion du bruit sont respectées à la lettre. Il n'y a presque plus d'avions, et ceux-ci sont plus silencieux puisqu'ils décollent et atterrissent à la verticale ; ils sont aussi de plus en plus concurrencés par les ballons dirigeables. Les drones et taxis volants sont d'ailleurs fort rares et silencieux. L'hélicoptère ne sert plus que pour les secours, et les bateaux de plus en plus nombreux sur la Seine et ses affluents sont parfaitement silencieux et non polluants.

Quel que soit son âge, chacun a désormais accès à quelques minutes à un lieu calme, végétalisé et fréquenté par de nombreux oiseaux, car la nature est de plus en plus présente, à la fois en cœur de ville et dans les secteurs périurbains. D'ailleurs, la forêt francilienne se développe. Les fermes urbaines sont là, et chacun a accès à des commerces et à des services publics et de santé de proximité. Les tours ont disparu et ont été remplacées par des logements en petit collectif ou individuels groupés dont les habitants se connaissent, se parlent et se respectent. Et les espaces de calme sont aussi accessibles au travail. Les cheminements piétons et cyclistes sont sécurisés et cohérents, à tel point que tous les enfants se rendent à l'école en pédibus.

Enfin, la plupart des lieux festifs sont à présent souterrains et chacun fait attention au bruit en terrasse. En parallèle, le niveau sonore des appareils diffusant des sons amplifiés est strictement réglementé. Il résulte de cette ambiance sonore globalement agréable une qualité du sommeil retrouvée pour chacun. Il est ainsi possible de dormir la fenêtre ouverte en été, et la santé et l'espérance de vie se sont améliorées pour tous.

Vers la feuille de route 2023-2027

Le séminaire participatif rassemblant les membres de Bruitparif à Paris le 21 novembre 2022 a été un temps fort de l'élaboration de la feuille de route commune 2023-2027 de l'association. Retour sur les constats et les propositions des participants.

Après une matinée consacrée aux tendances d'évolution du bruit (👁️ pp. 4-5) ainsi qu'à un travail collaboratif sur les visions les plus pessimistes et les plus optimistes de projection de l'environnement sonore en 2040 dans notre région (👁️ pp. 6-7), les membres de Bruitparif ont célébré les 18 ans de l'association en soulignant ses forces et ses atouts, avant d'échanger sur les orientations 2023-2027 et de dégager des idées forces.

« Il faut de la passion, et nous en avons »

Selon Olivier Blond, Président de Bruitparif, « cette journée du 21 novembre 2022 est un moment de réflexion particulièrement important, un temps pour se poser ensemble. L'objectif est de savoir où aller en regardant au loin et en se posant la question de comment donner à Bruitparif la capacité pour les années à venir de faciliter et d'accompagner efficacement la lutte contre la pollution sonore. »

« Pour servir cet objectif commun, Bruitparif sait pouvoir s'appuyer sur une équipe très talentueuse et sur les très fortes compétences et expériences de l'écosystème de ses membres, a ajouté Olivier Blond. Le moment est crucial. Il existe actuellement une forte synergie organisationnelle grâce au soutien de la Région et au lien étroit développé avec le Conseil national du bruit, alors que l'opinion publique sur le bruit a profondément changé, notamment à la suite de la crise du Covid. L'objectif est de s'orienter vers une société plus écologique : c'est donc le moment d'être ambitieux face aux enjeux de santé environnementale dont le bruit fait partie. Pour cela, il faut de la passion, et nous en avons ».

Rétrospective Bruitparif : 18 ans d'actions et d'innovations

Bruitparif naît en 2004, lorsque Michel Vampouille, alors Vice-président à l'Environnement du Conseil régional d'Île-de-France, fait voter la création de l'association, répondant ainsi à la demande des associations de défense de l'environnement qui souhaitaient la mise en place d'un observatoire régional indépendant de mesure du bruit. Bruitparif compte alors 39 membres fondateurs et commence à fonctionner en septembre 2005 sous la présidence de Pascal Marotte.

Les cinq premières années de Bruitparif sont consacrées à faire connaître la structure notamment auprès des collectivités, à une période où la directive européenne de 2002 sur le bruit dans l'environnement vient tout juste d'être transposée en France : une des premières actions de l'association consistera d'ailleurs à organiser un colloque sur ce sujet en 2006. L'équipe se renforce ensuite rapidement, et une première grande campagne de mesure à l'échelle régionale est lancée. Bruitparif se dote pour l'occasion d'un véhicule laboratoire, participe à la valorisation de l'impact bénéfique apporté par le remplacement des semelles de frein des RER et réalise des mesures autour du boulevard périphérique.

Côté sensibilisation, Bruitparif engage des actions à destination des jeunes sur la prévention des risques auditifs liés à l'écoute des sons amplifiés, à travers la gestion sonore de la Techno parade, la réalisation de tests de baladeurs et une grande campagne de sensibilisation au sein des lycées. Début 2009, Bruitparif s'étoffe grâce à l'intégration de l'équipe de l'observatoire départemental de l'environnement sonore du Val-de-Marne.

La période 2010-2015 s'accompagne d'une montée en puissance des capacités techniques, en particulier à travers le déploiement progressif du réseau de mesure permanent. Dans le cadre du projet SURVOL, les premiers sonopodes, stations de mesure expertes dédiées à la surveillance du bruit aérien, sont mis en œuvre. Des premières stations de mesure du bruit des transports terrestres font également leur apparition et la plateforme Internet de consultation des données en temps réel, Rumeur, ouvre en 2011.

En ce qui concerne la directive européenne, alors que près de 400 communes ou intercommunalités franciliennes sont désignées autorités compétentes pour produire leurs cartes de bruit, Bruitparif incite les collectivités à la mutualisation des moyens. Les cartes de première et deuxième échéances sont produites progressivement grâce aux initiatives portées par certains départements ou groupements de collectivités. Bruitparif assure alors leur consolidation tout en préparant la suite au travers du montage du projet de cartographie régionale.

La période 2010-2015 est également l'occasion pour Bruitparif de s'ouvrir à l'Europe, au travers de sa participation à deux projets — Harmonica et Quadmap — et de l'organisation d'un colloque européen. C'est aussi le temps de la montée en puissance des connaissances en matière d'impacts sanitaires du bruit : l'étude nationale DEBATS est lancée en 2010 et Bruitparif réalise en 2011 la toute première quantification des impacts sanitaires du bruit en Île-de-France en partenariat avec l'ORS et l'OMS.

L'arrivée de Didier Gonzales à la présidence de Bruitparif en 2016 ouvre une nouvelle page dans l'histoire de l'association, qui compte alors 85 membres et 15 salariés. Des innovations, telles que la mise au point de l'indice Harmonica, la conception de la mallette Kiwi ou le développement du capteur directionnel « méduse », se voient couronnées de prix décernés par la Commission européenne et par le Conseil national du bruit. Des partenariats se nouent avec HAROPA Port, la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris et la Société du Grand Paris, ainsi qu'avec SNCF Réseau. Les années 2016 et 2017 sont aussi marquées par la première quantification du coût social du bruit et par la réalisation avec le Crédoc de la première enquête sur la perception du bruit par les Franciliens.

En 2018, les cartes stratégiques de bruit de troisième échéance sont produites pour les quatorze autorités franciliennes compétentes alors que l'OMS publie ses lignes directrices pour le bruit dans l'environnement, ce qui donne à Bruitparif l'opportunité de publier début 2019 une première cartographie des impacts sanitaires du bruit en Île-de-France. Les études se poursuivent avec le suivi de l'efficacité des revêtements de chaussée ou la réalisation d'une grande campagne de mesure autour des aéroports. Durant la crise du Covid, Bruitparif s'intéresse aux liens entre bruit et biodiversité, documente les conséquences de la crise sur l'environnement sonore ainsi que sur les attentes sociétales.

Fin 2019, la publication de la loi LOM ouvre la voie à de nouvelles dispositions de prise en compte du bruit avec notamment la reconnaissance du droit de chacun de vivre dans un environnement sonore sain et l'introduction du terme de pollution sonore dans le Code de l'environnement. 2021 marque une étape nouvelle, avec la création de la filiale commerciale de Bruitparif, Viginoiz. Fin 2021, au moment où Didier Gonzales passe le témoin de la présidence à Robin Reda, Bruitparif est embarqué dans l'expérimentation nationale de radars sonores avec sa dernière innovation technologique « Hydre ». Le 12 septembre 2022, Olivier Blond reprend en tant que nouveau Président le flambeau d'une association qui compte désormais 95 membres, 18 salariés et qui est désormais reconnue au niveau international.

18 ans d'action plébiscités

La parole a été largement donnée aux membres de Bruitparif le 21 novembre 2022. Ils ont tenu tout d'abord à saluer tout le chemin déjà parcouru avec succès par l'association depuis sa création en 2004. Au fil de ses 18 premières années (encadré), Bruitparif a ainsi développé à la fois un réseau de mesure régional du bruit, des innovations multiples et une sensibilisation grandissante à la question des nuisances sonores, tout en accompagnant les collectivités de façon croissante.

Les membres qui ont répondu au questionnaire qui leur a été adressé en octobre sont très satisfaits de l'action de la structure, en particulier en ce qui concerne l'observation du bruit (92 %), l'accompagnement des acteurs (85 %) et l'information-sensibilisation (82 %). Les innovations telles que le radar sonore « Hydre » ou le capteur directionnel « méduse » sont plébiscitées, les travaux d'évaluation des impacts sanitaires du bruit et les cartes stratégiques du bruit étant également très appréciées. Par ailleurs, 77 % des membres jugent que la gouvernance de l'association répond à l'expression de leurs attentes.

Les membres de l'association estiment que Bruitparif dispose de forces solides, notamment en termes de compétences techniques, de professionnalisme, de capacité d'innovation et d'expertise. Ils craignent en revanche une certaine limitation des moyens, une trop faible influence sur les politiques publiques, et jugent que certains sujets pourraient être davantage explorés — urbanisme et musiques amplifiées, par exemple. Pour autant, les opportunités sont jugées fortes pour la période à venir, notamment en raison des fortes attentes sociétales actuelles, du besoin d'accompagnement des collectivités et de la prise de conscience des enjeux sanitaires et du coût social du bruit.



Célébration des 18 ans de Bruitparif, avec, de gauche à droite : Robin Reda (Président de Bruitparif de 2021 à 2022), Olivier Blond (Président en exercice), Didier Gonzales (Président de 2016 à 2021), Fanny Miettlicki (Directrice de Bruitparif) et Michel Vampouille (fondateur de Bruitparif).

Sept idées forces pour 2023-2027

Les membres se sont ensuite réunis en ateliers pour élaborer les sept propositions phares suivantes pour les cinq prochaines années :

Atelier 1 : Promouvoir les solutions locales et l'accompagnement territorial, notamment en s'attaquant aux bruits aisément résorbables, en les listant, en valorisant les bonnes pratiques et en développant les partenariats.

Atelier 2 : Renforcer le rôle de Bruitparif à l'échelle internationale en en faisant un leader européen à l'horizon 2027, reconnu pour ses actions d'accompagnement à la lutte contre la pollution sonore et pour ses innovations technologiques, et développer sa filiale commerciale à l'international.

Atelier 3 : Mieux recenser les ressentis des populations pour les transformer en actions, en développant une plateforme multi-partenaire de recueil des signalements et en les analysant pour les adresser aux acteurs compétents.

Atelier 4 : Améliorer encore les connaissances sur les effets du bruit sur la santé humaine et sur la biodiversité, et renforcer les actions d'éducation de la population en la matière tout en connaissant mieux les expositions individuelles.

Atelier 5 : Mieux contribuer à la connaissance des mesures de réduction du bruit aérien et modéliser plus finement l'exposition à ce type de bruit, notamment dans le cadre de l'évaluation des PPBE des aéroports et aérodromes et du SDRIF-E.

Atelier 6 : Mieux comprendre la gêne et les impacts du bruit sur la santé pour mieux les réduire, et favoriser la mise en place d'une réglementation renforcée en la matière.

Atelier 7 : Élargir le cercle des partenaires de Bruitparif, notamment en termes d'urbanisme et de construction, pour obtenir une meilleure diffusion des bonnes pratiques acoustiques et une amélioration de la prise en compte du bruit en amont dans les politiques publiques.

Les points de vue des grands témoins

Une table ronde réunissant de grands témoins de l'histoire de Bruitparif a permis de clore la journée. Selon Michel Riottot, FNE Île-de-France, « *Il faut aller toujours plus loin dans la connaissance, notamment sur les effets du bruit sur la santé, y compris en ce qui concerne les animaux, en particulier en augmentant le nombre de capteurs fixes, et aussi mieux diffuser les messages auprès des collectivités pour faire changer les comportements en profondeur et dans la durée.* » Pour Christophe Rosin, SNCF Réseau, « *Il faut mettre la priorité sur la mise en avant des effets du bruit sur la santé, mieux comprendre la gêne et renforcer les financements de la lutte contre le bruit.* »

Didier Gonzales, Conseiller métropolitain, Maire de Villeneuve-le-Roi et ex-Président de Bruitparif, a considéré quant à lui qu'il faudrait « *renforcer l'action de Bruitparif, en particulier du point de vue lucratif, afin de soutenir son indépendance. Il faut aussi continuer à aider les collectivités dans leur action de lutte contre le bruit et contribuer au renforcement de la réglementation nationale.* »

Dans le même temps, pour Michel Vampouille, fondateur de Bruitparif, il convient de « *retranscrire avec le plus d'ambition possible les directives européennes sur le bruit en France et les appliquer le mieux possible, notamment en Île-de-*



Un des ateliers du forum collaboratif « plan stratégique 2023-2027 »



France, et d'accompagner la montée en puissance des réseaux national et européen de lutte contre le bruit, dont Bruitparif est l'un des leaders. » Et selon Nicolas Le Grand, DRIEAT Île-de-France, « Le travail de Bruitparif est reconnu comme excellent, et la première étape consiste à consolider son action. Il convient à présent d'élargir ses thématiques d'action, par exemple en matière d'analyse coûts-bénéfices et d'aménagement, tout en se rapprochant de nouveaux acteurs tels que les écologues ou les architectes. »

Des axes majeurs proposés aux membres

Enfin, en se nourrissant des réflexions et des suggestions de ses membres, Bruitparif a proposé au Conseil d'administration du 15 décembre 2022 un projet de Plan stratégique 2023-2027 articulé autour de cinq axes, dans la perspective de la consolidation et de l'accélération de l'action menée de 2018 à 2022 : caractérisation de l'environnement sonore des Franciliens, développement des connaissances relatives aux effets de l'environnement sonore, accompagnement des politiques publiques en matière de lutte contre le bruit, information et sensibilisation, développement des moyens.

Parmi les nouvelles actions proposées, on peut citer par exemple :

- Le déploiement d'un réseau dense et structuré de mesure du bruit routier ;
- La caractérisation des situations de multi-exposition ;
- L'identification des zones calmes et la mise en œuvre d'un suivi de l'environnement sonore au sein de celles-ci ;

- La production de cartographies du bruit à meilleures résolutions spatiale et temporelle, pour des sources de bruit élargies, ou encore selon des indicateurs complémentaires à ceux de la directive européenne ;
- Le lancement, en partenariat avec les équipes compétentes dans le domaine sanitaire, d'études de caractérisation des effets du bruit sur la santé (notamment sur le sommeil) à l'aide de l'instrumentation de volontaires franciliens ;
- Le développement d'un kit d'accompagnement pour les collectivités dans leur politique de gestion et de lutte contre le bruit ;
- Le renforcement de la communication digitale et de l'information grand public.

Les administrateurs ayant précisé et validé les grandes orientations du Plan stratégique 2023-2027 de Bruitparif, une consultation sera lancée auprès de l'ensemble des adhérents courant janvier 2023. L'Assemblée générale du 9 février 2023 devrait alors procéder à l'adoption définitive de la feuille de route.



Du local à l'international

Bruitparif est avant tout actif à l'échelle de l'Île-de-France, mais intervient aussi au niveau national, en particulier à travers sa participation au Conseil national du bruit. Et ses collaborations avec des acteurs internationaux sont de plus en plus nombreuses.

Depuis 2004, l'action de Bruitparif s'articule autour de l'observation, de l'accompagnement et de la mobilisation des acteurs de l'environnement sonore, tout en se donnant au fil du temps les moyens de réussir. Pour Olivier Blond, Président de Bruitparif, « c'est bien de plus en plus la synergie entre les niveaux local et national qui permettra d'améliorer la qualité de l'environnement sonore dans notre région et dans notre pays. Il s'agit de contribuer à faire changer l'attitude des citoyens et d'accompagner les collectivités à tous les niveaux, notamment du point de vue technique, pour démultiplier l'action. »

Vers une loi nationale sur le bruit

« Il nous faut accompagner la montée de la question bruit dans le débat public, poursuit Olivier Blond, car le bruit n'est toujours pas aussi reconnu que la pollution de l'air. Cela peut être fait en particulier en s'emparant des outils numériques, des capteurs citoyens, des cartographies, etc., et en les

diffusant largement. La prise de conscience des enjeux urbanistiques est aussi à développer au niveau du quartier, car les premières pollutions sonores sont subies à domicile. Nous devons être ambitieux et vouloir réussir, y compris au-delà de notre région : Bruitparif est un pôle d'excellence national, mais il faut avancer avec d'autres acteurs, notamment sur les aspects législatifs, puisqu'il faudra à l'avenir adopter une loi nationale sur le bruit. »

Robin Reda, député de l'Essonne et Président du Conseil national du bruit, rejoint Olivier Blond : « le développement de Bruitparif est très important pour l'Île-de-France, mais aussi au niveau national. La région capitale pourrait ainsi être un laboratoire des solutions sur les questions du bruit, car elle concentre de nombreuses nuisances sonores. Il faut à présent relancer une politique nationale de lutte contre la pollution sonore, y compris à travers des moyens juridiques tels que ceux apportés par la loi LOM. Il faut ainsi que les élus nationaux s'emparent de cette question, notamment au niveau de l'Assemblée nationale. Nous

nous devons d'être des faiseurs : c'est très bien de diagnostiquer, mais c'est encore mieux de résoudre les problèmes quand c'est possible. En effet, nos concitoyens signalent de plus en plus les difficultés qu'ils rencontrent à travers les réseaux sociaux, et les outils d'excellence tels que Bruitparif permettent d'objectiver leurs ressentis : il nous faut accompagner les élus à répondre à leur population par notre capacité à objectiver les situations, à mesurer, à concerter et à résoudre les problèmes. C'est à ce prix que nous obtiendrons un apaisement collectif dans une société de plus en plus à fleur de peau. »

Enfin, la recherche et la conception de solutions passeront aussi par l'échelon international, notamment en termes scientifiques et techniques. « Bruitparif participe de plus en plus à des projets internationaux depuis la période récente, et pourrait notamment participer à l'initiation d'un réseau européen des acteurs les plus engagés sur la question de la lutte contre les nuisances sonores », suggère Michel Vampouille, fondateur de Bruitparif.



BRUITPARIF

Centre d'évaluation technique
de l'environnement sonore en Île-de-France

Le Francilophone, magazine de Bruitparif

Directeur de publication : Olivier Blond

Rédaction : Fanny Mietlicki & Laurent Hutinet

Conception graphique : Tongui.com

Crédits photo : Bruitparif, In Principio.

ISSN 2263-2239 / Édition en ligne : ISSN 2261-3161

Bruitparif : Axe Pleyel 4, 32 boulevard Ornano, 93200 Saint-Denis

01 83 65 40 40 — demande@bruitparif.fr — www.bruitparif.fr